

**COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE
OCCIDENTALE**

**LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES
PALESTINIENNES: 1990-2003**

Nations Unies

Distr.
LIMITED
E/ESCWA/WOM/2004/1
FRENCH
ORIGINAL: ARABIC/ENGLISH

**COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE
OCCIDENTALE**

**LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES
PALESTINIENNES: 1990-2003**

Nations Unies
New York, 2004

Les opinions exprimées appartiennent à l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations Unies.

Les références bibliographiques et autres, présentées dans cette étude n'ont pas été soumises par l'auteur à la vérification. Ces références sont reproduites selon la forme où elles ont été reçues.

05-0084

Préface

Cette étude a été préparée pour la Commission Economique et Sociale de l'Asie Occidentale (CESAO) par Mme Eileen Kuttab. L'auteur reconnaît l'inestimable assistance de Mme R. Abou Dahu de l'Institut des Etudes sur la Femme (IWS), Université de Birzeit, Birzeit, Palestine.

d

TABLE DES MATIERES

	<i>Page</i>
Préface.....	iii
Abréviations et notes explicatives.....	vi
Sommaire.....	vii
Introduction.....	1
<i>Chapitre</i>	
I. LE CADRE POLITIQUE.....	2
A. Contexte historique.....	2
B. La première Intifada.....	3
C. La seconde Intifada.....	4
II. LES DYNAMIQUES DE LA POPULATION.....	12
A. Taille, âge et distribution de la population.....	12
B. Taux de fertilité et de mortalité.....	15
C. Les ménages palestiniens.....	16
III. INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES.....	19
A. Participation politique.....	19
B. Main d'oeuvre et économie.....	23
C. La pauvreté.....	26
D. L'éducation.....	28
E. Les droits légaux et les droits de l'homme.....	29
F. La santé.....	32

LISTE DES TABLEAUX

1. Des indicateurs des standards de vie et de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et de la Cisjordanie.....	9
2. Changement des régimes nutritionnels dans BGC pendant la deuxième Intifada.....	11
3. Taille, structure de l'âge et distribution de la population dans BGC en 1997.....	12
4. Les projections de la population pour 2000-2025.....	14
5. Moyenne d'âge moyen des individus au mariage en 1997.....	18
<i>Références.....</i>	<i>36</i>

ABREVIATIONS ET NOTES EXPLICATIVES

CEDAW	CEDCF	Convention pour l'Élimination de Toute Forme de Discrimination Contre la Femme
DCI	DEI	Défense de l'Enfant International
DGPD	DPGD	Directorat pour la Planification du Genre et le Développement
ESCWA	CESAO	Commission Economique et Sociale de l'Asie Occidentale
FDI	IDE	Investissement Direct Etranger
GIE	SIG	Secteur Industriel de Gaza
GNP	PNB	Produit National Brut
GUPW	UGFP	Union Générale des Femmes Palestiniennes
HDIP	IPDS	Institut de l'Information et de la Politique sur le Développement de la Santé
IMR	TMI	Taux de Mortalité Infantile
IWS	IEF	Institut des Etudes sur la Femme
MMR	TMM	Taux de Mortalité Maternelle
NGO	ONG	Organisations Non Gouvernementales
NIS	NSI	Nouveau Shekel Israélien
NPEC	CNEP	Commission Nationale d'Éradication de la Pauvreté
PNA	ANP	Autorité Nationale Palestinienne
PNC	CNP	Conseil National Palestinien
PCBS	BCPS	Bureau Central Palestinien des Statistiques
PLO	OLP	Organisation de Libération de la Palestine
SIDA	ASIDC	Agence Suédoise Internationale pour le Développement de la Coopération
SME	PME	Petites et Moyennes Entreprises
TFR	TFT	Taux de Fertilité Totale
UNIFEM	FDNUF	Fond de Développement des Nations unies pour la Femme
UNRWA		Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés
WATC	CTAF	Comité Technique des Affaires de la Femme
WBGS		Cisjordanie et Bande de Gaza (CBG)
WCLAC	CFALC	Centre de la Femme pour l'Assistance Légale et le Conseil
WSC	CEF	Centre de Etudes sur la Femme

Les références relatives au symbole du dollar (\$) renvoient au dollar américain.

Sommaire

L'analyse de la situation de la femme palestinienne serait incomplète en l'absence de la référence aux conditions dures de vie des civils palestiniens en raison de la persistance de l'occupation de leur territoire par le gouvernement d'Israël. Alors que d'autres territoires et pays, les analyses d'une situation similaire reposant sur une enquête relative à l'égalité du genre, dans des secteurs importants comme la santé, l'éducation et le travail sont relégués au second rang dans les Territoires Occupés et dans la bande de Gaza, vu les graves répercussions socio-économiques du conflit sur la population. Au cours des trois premières années de la seconde Intifada et jusqu'au 30 septembre 2003, plus de 2 700 Palestiniens ont perdu leur vie; quelques 27 000 autres ont été blessés; environ 7 000 personnes ont été arrêtés; d'innombrables maisons ont été démolies et toute la population arabe a souffert et continue à faire inlassablement face au danger, au harcèlement et à l'humiliation. En outre la mobilité des civils palestiniens, déjà gravement restreinte par les fermetures et les barrages, a été davantage entravée par la construction du mur de séparation. Cette barrière en ciment formée de hautes murailles, enceintes, zones tampon, tranchées et tours de guet transgressent la loi internationale, soulignée par la résolution de l'Assemblée Générale ES-10/13 du 21 octobre 2003.

Alors que le gouvernement d'Israël a constamment violé les lois internationales depuis l'occupation des territoires palestiniens en 1967, la phase actuelle du conflit produit l'impact le plus dévastateur sur la population civile en raison de l'accroissement des actes de dépossession, de saisie de démolition et de fermeture des structures palestiniennes, y compris l'infrastructure publique et les institutions. Dans ce contexte, les conséquences économiques et sociales du conflit jouent un rôle vital dans l'élaboration, ou le manque, des opportunités disponibles à la population arabe, y compris les femmes.

Par conséquent, l'avenir est précaire et le développement socio-économique ne saurait être anticipé d'une manière exacte. Alors qu'une forme d'Etat pour la Palestine figure sur le calendrier, le territoire, la population et les pouvoirs d'un tel pays demeurent profondément contestés. L'élaboration de stratégies relatives à l'équité des genres et au développement doivent donc prendre en considération le contexte politique actuel et les opportunités et les défis dans le sillage de futurs changements.

Le timing de cette analyse de situation relative aux femmes palestiniennes est donc approprié, vu que la période transitoire, stipulée par les Accords d'Oslo, s'est terminée sans aucun progrès sur le front politique. En dépit de ce grave obstacle, certains succès politiques ont été réalisés, en particulier au niveau de l'institutionnalisation de l'Autorité Nationale Palestinienne (ANP). Les initiatives concomitantes des différentes organisations locales, y compris les organisations de femmes, les conseils législatifs et la société civile, avaient pour objectif la promotion du développement et de la démocratie en Palestine. Toutefois, la ré-invasion des

territoires palestiniens a gravement affecté la vie quotidienne de la population et les capacités opérationnelles des institutions locales, entravant et même déviant les priorités du cadre du développement à celui de l'urgence et de l'aide.

Au niveau du développement, les femmes palestiniennes font apparemment face à une série de circonstances contradictoires. Alors que des progrès remarquables ont été relevés au niveau du pourcentage de femmes sachant lire et écrire, outre les hausses des taux de scolarisation des filles et des femmes dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, ces acquis ont été mitigés par la persistance des taux élevés de fertilité en comparaison avec la faible participation des femmes aux domaines du travail et de la politique. Par ailleurs, une tendance générale consiste à rationaliser cette modeste participation par des justifications religieuses ou traditionalistes. Cette pratique est, en partie, attribuable aux profondes traditions et valeurs patriarcales de la société, favorisant les garçons et les hommes. Toutefois, cette disparité émane également de la situation financière extrêmement instable de la plupart des foyers palestiniens et de la croyance que les fils sont davantage capables de subvenir aux besoins de leurs familles au cours des périodes précaires. Cette disparité des genres au sein du ménage se traduit par des restrictions similaires dans la force de travail, où la participation des femmes au marché est entravée, en grande partie, par les défis du marché de travail dominé davantage par les hommes que par les proscriptions religieuses contre le travail des femmes hors du foyer.

Introduction

En raison des ressources naturelles de base, relativement modestes, et des contraintes politiques et économiques engendrées par le conflit incessant, le capital humain joue un rôle vital en Palestine. Toutefois, alors que la société palestinienne a tenté de fixer un trajet au développement humain, au lendemain des Accords d'Oslo, la majorité des initiatives et des stratégies visant à promouvoir le développement socio-économique ont été immobilisés par la détérioration de la situation politique.¹ Le Chapitre I présente un compte-rendu du contexte historique du conflit et examine les impacts négatifs de la situation socio-politique dans les territoires occupés en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza (CBG).

Les sondages démographiques fournissent des statistiques et des indicateurs précieux sur la société en terme de population et de ménages. Ils peuvent être utilisés pour examiner les sujets relatifs au genre. Le Chapitre II présente et souligne les écarts entre les deux genres dans la société palestinienne à travers des indicateurs comme la taille et la distribution de la population, la fertilité et le taux de mortalité, outre la taille, les types et les modèles de mariage des ménages.

Les questions relatives au genre en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza sont examinées de plus près dans le Chapitre III, qui établit et consolide le lien stratégique entre les approches des questions du genre, fondées sur les droits, dont la réforme légale et les droits de l'homme, et les questions relatives au développement comme la réduction de la pauvreté et la création d'emploi. Ce lien, qui n'a pas été totalement assimilé en Palestine, consiste à enquêter sur un nombre de questions et d'opportunités caractéristiques dans six domaines-clé, notamment la participation politique, le travail et l'économie, la pauvreté, l'éducation, les droits légaux et humains et la santé.

¹ Les Accords d'Oslo est le terme d'usage renvoyant à la Déclaration des Principes sur les Arrangements Intérimaires d'Autodétermination, signée par le Gouvernement d'Israël et l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) (Washington, 13 septembre 1993).

I. LE CADRE POLITIQUE

A. LE CONTEXTE HISTORIQUE

La situation actuelle de la femme palestinienne dans les Territoires Occupés émane de la structure sociale des habitants de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, deux fragments séparés de la plus large structure sociale palestinienne démembrée en 1948 à la suite de la création d'Israël.

1. 1948-1967

Entre 1948 et 1967, la Cisjordanie et la Bande de Gaza étaient entièrement séparées et administrées respectivement par la Jordanie et l'Égypte. Les deux régions ont connu une migration importante de travailleurs au cours de cette période où la population civile a cherché des opportunités économiques dans divers pays, en particulier dans les pays du Golfe. Les femmes des classes moyennes, ou celles dotées d'une éducation supérieure, ont fait partie de cette migration. D'autres femmes, de conditions plus modestes, notamment celles provenant des camps de réfugiés ou des communautés rurales, sont restées en grande partie sur place dans leurs foyers et fermes. Comme les membres masculins de ces familles modestes participaient également à cette migration, la structure sociale engendrée a constitué pour les femmes un fardeau à la fois spécial et contradictoire. Plus précisément, alors que les pertes matérielles, la migration des travailleurs et la dispersion ont imposé aux femmes de nouveaux rôles et responsabilités, le choc et l'insécurité ressentis par la société palestinienne ont eu tendance à leur imposer le rôle symbolique de représenter la continuité avec le passé, renforçant par là le rôle traditionnel des femmes à titre de pourvoyeuses et de descendantes de la société.²

2. 1967-1987

Cette tension sur la structure sociale palestinienne a été accrue et considérablement aggravée en 1967, à la suite de l'occupation de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza (CBG) par Israël. L'intégration économique de la CBG dans Israël a eu des implications de grande portée dans le développement de la société palestinienne. Alors que l'accès des salariés à Israël a amélioré la situation d'un grand nombre de familles palestiniennes, notamment parmi les populations rurales et celles des réfugiés, les restrictions concomitantes israéliennes sur la formation du capital en CBG ont limité la croissance des classes moyennes. Ceci a engendré l'uniformisation de la population arabe. En outre, l'accès sélectif au travail salarié en Israël, qui a largement exclu les femmes, a eu des effets adverses sur la structure des ménages

² Cette analyse est fondée sur diverses recherches effectuées par l'IEF (IWS) depuis sa fondation en 1994, en particulier le profil des genres par Abu-Nableh, L. et al. "Towards gender equality in the Palestinian Territories: a profile of gender relations" (Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)), août 1999).

palestiniens. Des générations de jeunes hommes ont été capables de gagner leur vie, hors de l'autorité familiale et patriarcale, altérant à un certain degré l'autorité patriarcale. Au niveau des femmes, ce virement de l'autorité traditionnelle s'est manifesté par un virement des plus larges structures familiales au sein de la société vers des épouses dans les limites du noyau familial.

En parallèle, l'autorité familiale a été également touchée au cours des années 70 et 80, à la suite de l'essor du mouvement national dans les Territoires Occupés, instigué en grande partie par les jeunes générations. En plus des nouvelles opportunités de mobilité sociale fournies, ce mouvement national a encouragé les jeunes femmes à renégocier certains aspects du rôle des genres au sein de la société palestinienne. En conséquence, ce mouvement a renforcé le pouvoir d'action des jeunes générations à travers des structures de parti moderne, dépassant, voire marginalisant, la vieille structure de clan de l'autorité politique et pavant la voie à la participation active des femmes à la résistance nationale. Le rôle symbolique des femmes, à titre de garantes de la tradition, a donc été redéfini, incorporant un nouveau rôle, indépendant de l'autorité familiale et promouvant l'image des femmes comme étant membres auto motivés et autonomes de la société. Dans ce contexte, l'émergence d'institutions d'éducation supérieure a encouragé davantage ce changement de la perception en fournissant un espace vital pour les jeunes générations d'hommes et de femmes; leur offrant l'occasion de partager les expériences, de façonner de nouvelles identités indépendamment de la famille et d'avoir accès au savoir et aux nouveaux instruments du capital social. Toutefois, en dépit de ces acquis importants, l'éducation supérieure ne s'est pas nécessairement traduite par accès au marché, en particulier pour les femmes. Ceci a été attribué, en partie, aux plus grandes contraintes sur le marché du travail causées par l'occupation de la CBG et par ses répercussions adverses sur l'économie locale.

B. LA PREMIERE INTIFADA

Le soulèvement palestinien de 1987, connu sous le nom de "Première Intifada", a engendré une série de structures politiques formelles et informelles, représentant des moyens alternatifs d'organisation de la famille et des hiérarchies traditionnelles dans tous les secteurs de la société. La plus grande partie des premiers leaders provient de la génération ayant bénéficié de l'éducation supérieure. Par conséquent, la première phase de la première Intifada était imprégnée de maintes valeurs de démocratie, d'auto soutien et de renforcement du pouvoir d'action, faisant partie de cette expérience éducative. Au niveau des femmes, cette première phase a été une occasion pour maximiser et élargir les nouveaux rôles et identités des genres, ayant émergés au cours des années 70.

Toutefois, vers 1990, ces tendances positives ont été radicalement inversées en raison des répressions politiques effectuées par Israël face au soulèvement et des coûts physiques et économiques considérables de maintien de la rébellion massive. Par la suite, un nombre de facteurs a contribué au retrait de la population de la participation

publique, dont les arrestations et les détentions massives, la fermeture prolongée des écoles, l'effondrement de l'autorité politique interne et la recrudescence de la militarisation des deux côtés du conflit. En outre, Israël a entamé l'application de politiques de fermetures et de restrictions sévères sur la mobilité, réduisant considérablement le nombre de travailleurs ayant le droit de travailler en Israël. Ceci a débouché sur une hausse de la pauvreté relative et absolue et aggravé les souffrances de la population palestinienne.

Ce retrait a alourdi le fardeau des femmes réaffirmant leur rôle traditionnel de responsables du bien-être des membres de la famille. En parallèle, ce changement vers des rôles traditionnels des genres a été renforcé par la montée des mouvements islamiques, qui a constitué par la suite un défi au mouvement national palestinien et au rôle des femmes, à la fois au sein du mouvement et de la société en général. Alors que ces réalités socio-économiques et politiques ont affecté les rôles, les normes et les identités des genres en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, les changements sociaux et le degré du changement ont été largement tributaires de la région, de la classe, de la religion et de l'identité du sous-groupe.

C. LA SECONDE INTIFADA

Depuis le début de la Seconde Intifada, le 29 septembre 2000, la communauté palestinienne a fait face à la dévastation et a été victime de graves violations des droits de l'homme.³ Alors que ces violations, perpétrées par le gouvernement d'Israël, se sont poursuivies incessamment depuis l'occupation de la CBG en 1967, même au cours du processus de paix, au lendemain des Accords d'Oslo, la Seconde Intifada a été caractérisée par l'usage persistant de la force excessive, dont entre autre, la détention arbitraire les assassinats extra judiciaires, la démolition des maisons, la confiscation de terrain et la destruction de l'infrastructure et des récoltes. En outre, le conflit actuel a mené à une grave détérioration de la vie politique et socio-économique de la population palestinienne, exposant les trois millions d'Arabes vivant en CBG à d'incessants et graves dangers, harcèlements et humiliations. Alors que certaines femmes ont été au devant de cette lutte à titre de résistantes actives à l'occupation, ce qui a mené à leur propre mort, blessure ou détention; la plupart des femmes ont souffert à titre de civiles innocentes en raison de la violence non discriminatoire, menée contre la population ou à cause de la perte d'un membre de la famille.

1. *Punition collective de la population civile*

(a) *La perte de la vie*

Un total de 2.793 personnes a péri au cours de la période allant du 29 septembre 2000 au 30 septembre 2003; résultat direct du conflit. 497 de ces personnes étaient des

³ La Seconde Intifada est également connue sous le nom de "Intifadat Al Aqsa", en référence à la visite incendiaire de l'actuel Premier Ministre israélien, Ariel Sharon, à la Mosquée Al Aqsa, le 29 septembre 2000.

enfants, 182 étaient des femmes et 195 étaient des assassinats extra judiciaires. Dans la majorité des cas, la mort impliquant les femmes et les enfants “n’étaient pas perpétrées contre des individus participant directement aux affrontements avec les soldats israéliens”.⁴ Le plus poignant c’est que la plupart des femmes ont trouvé la mort lors en trajet vers ou en provenance de leur travail, sans avoir eu accès aux ambulances ou aux services médicaux d’urgence; ou à titre de passantes bloquées par les échanges de tir. En outre, un nombre important de femmes et d’enfants ont été tués dans ou près de leur foyers.

Par ailleurs, la vie des femmes a été considérablement affectée, sur les plans moral et financier, par la mort inattendue des membres de la famille, en particulier des premiers pourvoyeurs et des enfants. La mort du premier pourvoyeur a obligé les femmes à surmonter l’extrême traumatisme mental provenant de la perte d’un membre chéri de la famille afin de trouver des moyens alternatifs de pourvoir aux besoins du ménage.⁵

(b) *Les blessés*

Entre le 29 septembre 2000 et le 30 septembre 2003, 27.084 Palestiniens ont été blessés en raison du conflit. Nombre de femmes et d’enfants ont été blessés, loin de tout affrontement ou manifestation, spécifiquement près ou à l’intérieur de leurs foyers ou en essayant de franchir un point d’inspection. Alors que ces blessures ont eu un impact négatif grave sur la vie de toutes les personnes affectées les femmes enceintes ont été particulièrement vulnérables au conflit. Le nombre de mort-nés au cours du quatrième quart de 2000, qui correspond au premiers quatre mois de la Seconde Intifada, a augmenté de 58 pour cent au cours du quatrième quart de 1999. En outre, nombre de femmes enceintes ont été exposées aux gaz nocifs et au préjudice mental et physique résultant du pilonnage et autre forme de violence, affectant inversement le bien-être des mères et des fœtus en cours de formation.

Par ailleurs, en raison de leur rôle traditionnel de prestataires du bien-être au sein de la société palestinienne, les femmes ont tendance à assumer la plus grande charge consistant à fournir les soins aux membres blessés de la famille. Le temps dépensé à fournir les soins et l’assistance requise empiète sur les activités comme le

⁴ Le Centre de la Femme pour l’Assistance Légale et le Conseil (CFALC) et le Centre d’Etudes sur la Femme (CEF), “Rapport sur la condition des droits humains de la femme au cours de ‘Intifadat Al Aqsa’, présenté à la Commission des Droits de l’Homme des Nations Unies lors de la mission d’enquête du 16 février 2001.

⁵ Au cours de la Seconde Intifada, Israël a lancé une accusation particulièrement odieuse contre les femmes palestiniennes prétendant que les enfants étaient envoyés par leurs parents pour mourir en échange de compensations monétaires. Une étude effectuée par Defence for Children International (DCI) a dévoilé que cette accusation outrageuse a été ourdie par le Gouvernement d’Israël afin de justifier l’usage de la force excessive contre les civils en CBG, en particulier contre les enfants. DCI, *A Generation Denied* (DCI, 2001).

travail et l'éducation, en particulier dans le cas de blessures prolongées ou permanentes.

(c) *Les démolitions des maisons et les confiscations de terrain*

Les démolitions des maisons ont rendu des familles entières sans abris. Avec peu ou l'absence de moyens de reconstruire leurs maisons les familles expulsées ont été contraintes de chercher accommodement et abris auprès d'amis, de voisins et des familles éloignées. Par ailleurs, ces démolitions ont généralement été entreprises sans préavis et sans trêve permettant la collecte des effets personnels. Par conséquent, ces familles ont été privées de leur maisons, habits, nourritures, meubles et autres biens personnels.

Comme la femme joue un rôle fondamental en matière d'agriculture, les confiscations de terrain causent la perte d'une source vitale de revenu et diminuent le statut des femmes à titre de génératrices de revenu pour le ménage. Ceci a considérablement alourdi le fardeau des femmes pourvoyant à leurs familles, affectant négativement leur statut au sein du ménage et de la société.

(d) *Les détentions*

Vers septembre 2003, le nombre total de détenus palestiniens séquestrés par Israël a augmenté pour atteindre environ 7.000 détenus. 1.022 d'entre eux étaient des étudiants dans les écoles, collèges et universités, en plus de 121 professeurs. Depuis le début de la Seconde Intifada, cinq femmes palestiniennes ont été emprisonnées, levant le nombre de détenues à dix, dont deux mineures de moins de dix huit ans.

Toutefois, un nombre relativement plus important de femmes a été arrêté pour des raisons politiques; elles ont été sujettes à des abus variés et des conditions brutales, en transgression des déclarations, accords et principes internationaux fondamentaux. Ces abus englobent la torture, l'emprisonnement solitaire, les abus sexuels et les menaces, ainsi que contraindre les femmes enceintes à accoucher dans leurs cellules et les détenir avec des prisonniers criminels israéliens.⁶ La plupart des détenues sont célibataires et servent des sentences allant de 5 à 12 ans. La condition de ces détenues s'est aggravée depuis le début de l'Intifada. Certains rapports affirment qu'elles souffrent régulièrement de raids et d'attaques perpétrés par les gardiens de la prison.⁷

⁶ Selon une étude effectuée par Addamir, une organisation de droits de l'homme à Ramallah, en Cisjordanie, 12 Palestiniennes prisonnières politiques sont détenues dans la même section que les criminels israéliens et vivent dans des conditions difficiles. Addamir, "Palestinian and Arab women political prisoners" (Addamir, mars 2002).

⁷ Idem.

2. Restreindre la mobilité

Outre l'accroissement du nombre de morts et de blessés, cette crise a engendré des restrictions sévères sur la mobilité entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza et entre les Territoires Occupés en général, Israël et le reste du monde, respectivement nommées fermetures internes et externes. La politique des fermetures a été entamée par Israël en 1987, au cours de la Première Intifada. Elle a été accrue lors de la guerre du Golfe en 1991. L'accès aux croisements des frontières internationales, y compris les frontières d'Égypte et de Jordanie, en plus de l'accès à Israël afin de voyager via l'Aéroport Ben Gourion, a été considérablement entravé ou totalement interrompu.⁸

Ces fermetures s'appliquent au mouvement des personnes, véhicules et biens voyageant entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza; ils empêchent les Palestiniens vivant dans ces régions d'entrer à Jérusalem, ou dans des régions à l'intérieur d'Israël, sans permis spéciaux extrêmement difficiles à obtenir. Selon les Accords d'Oslo, certaines frontières ont été établies à l'intérieur de la CBG, visiblement afin de permettre à Israël de protéger les colonies, parallèlement au retrait des régions densément habitées par les Palestiniens.

Ces fermetures partagent officiellement les Territoires Occupés en 220 enclaves séparées, comprenant cumulativement quelque 23 pour cent de la Palestine historique.⁹ Par ailleurs, ces enclaves sont maintenues par 120 points d'inspection permanents et des barrages qui aggravent la souffrance et l'humiliation de la population palestinienne et ajoute à l'impression de vivre dans un état de siège.¹⁰

Tandis qu'Israël a tenté de justifier sa politique de fermetures comme étant une mesure nécessaire de sécurité, la nature arbitraire et étrange de ce contrôle où les civils sont tantôt interdits tantôt autorisés à traverser un point d'inspection suggère que cette politique est essentiellement conçue dans le but de perpétrer une autre forme de punition collective contre la population palestinienne. Cet état des faits a été souligné en avril 2002, par Human Rights Watch, qui a écrit dans son rapport que les restrictions imposées par Israël sont "extensives, prolongées et outrageantes pour la santé et le bien-être des civils à un tel degré qu'elles représentent une forme de

⁸ Le seul aéroport palestinien dans les Territoires Occupés, nommé l'Aéroport International de Gaza, a été fermé depuis février 2001.

⁹ Ce qui délimite la superficie de la Palestine avant la création de l'Etat d'Israël. DCI, *A Generation Denied* (DCI, 2001).

¹⁰ Health Development Information and Policy Institute (HDIP), *Fact Sheet: Palestinian Intifada (Sep 28th 2000 - Nov 27th)* (HDIP, 2001). Mise à jour Disponible sur le site: www.hdip.org/Fact%20sheets/Intifada_factsheet.htm.

punition collective et étendue, et ce, en violation manifeste des droits internationaux de l'homme et de la loi humanitaire".¹¹

En plus des barrières physiques, qui ont été érigées afin d'obstruer la circulation à l'intérieur et à l'extérieur de presque chaque ville et village palestinien, Israël a posé un couvre-feu afin de confiner les civils dans leurs maisons pendant de longues périodes, reproduisant un régime similaire à l'arrestation chez soi. Ces restrictions sur la mobilité ont eu un impact économique profondément négatif sur les activités productives en matières de manufacture, de construction et de commerce. Ces restrictions ont eu des "conséquences graves sur la qualité de vie de la majorité de la population" et ont considérablement augmenté l'incidence de la pauvreté.¹² Par ailleurs, ces restrictions ont gravement interrompu la circulation interne des biens, de l'eau et du gaz. L'accès public aux soins médicaux a été largement entravé par le refus d'accès aux médecins et hôpitaux et par la routine d'interférence des ambulances aux points d'inspection.

3. Répercussions économiques sur les ménages

Dans un sondage effectué en janvier-février 2002, la moyenne mensuelle du revenu des ménages palestiniens a chuté de 2.500 nouveaux Shekels israéliens (NSI), avant l'Intifada, à une moyenne de 1.200 NSI en février 2002.¹³ Par ailleurs, tandis que 56.5 pour cent des ménages ont perdu plus de la moitié de leur revenu, 20.3 pour cent des ménages ont rapporté avoir perdu toutes leurs sources de revenu habituelles lors de l'Intifada (cf. Tableau 1). Ceci a dramatiquement augmenté l'incidence de la pauvreté. Selon le sondage, deux tiers de la population en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (CBG) vivaient sous le seuil de la pauvreté.¹⁴ Etant donné ces taux de pauvreté élevés, l'Autorité Nationale Palestinienne (ANP) a été contrainte d'augmenter les dépenses de l'assistance sociale à un moment où sa base de revenu s'érodait. Par conséquent, l'ANP, à travers son ministère des Affaires sociales et d'autres institutions gouvernementales, n'était en mesure de fournir qu'une aide humanitaire modeste à 8 pour cent des ménages comparée à celle de 55.2 pour cent accordée par l'UNRWA.

¹¹ Déclaration orale de Human Rights Watch lors de la cinquante huitième session de la Commission sur les Droits de l'Homme, "Article 8: Question sur la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine" (2 avril 2002).

¹² Rapport du Rapporteur Spécial de la Commission sur les Droits de l'Homme, lors de la cinquante septième session, "Question sur la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine" (Nations Unies, 29 août 2002), para. 11.

¹³ Le Bureau Central Palestiniens des Statistiques (BCPS), "Impact des mesures israéliennes sur les conditions économiques des ménages palestiniens à la veille de l'incursion israélienne" (BCPS, avril 2002).

¹⁴ L'indicateur du niveau de pauvreté utilisé était de 2\$ par jour. Idem.

TABLEAU 1. DES INDICATEURS DES STANDARDS DE VIE ET DE L' AIDE HUMANITAIRE
DANS LA BANDE DE GAZA ET DE LA CISJORDANIE (BGC)
(Pourcentage)

Indicateurs	Mars 2001	Mai-juin 2001	Juillet-août 2001	Janvier-février 2002
Repercussions économiques sur les ménages				
Ménages sous le seuil de la pauvreté	64.2	64.9	60.8	66 .5
Ménages qui ont perdu plus de la moitié de leur revenu au cours des six derniers mois	49.2	47.4	52.3	56 .5
Assistance financière				
Ménages ayant souligné le besoin d'avoir une assistance financière	..	79.1	73.4	81 .2
Ménages ayant reçu moins que \$25 sous forme d'assistance financière	59.1	67.1	67.7	10 .2
Ménages ayant reçu moins que \$50 sous forme d'assistance financière	84.9	76.8	72.7	22 .4
Ménages ayant reçu moins que \$100 sous forme d'assistance financière	87.7	86.4	80.2	42 .8
Ménages ayant \$100 ou plus sous forme d'assistance financière	12.3	13.6	19.8	57 .2
Aide humanitaire				
Aide fournie par l'UNRWA	60.4	63.6	49.8	55 .2
Aide fournie par le Ministère des Affaires Sociales	4.6	1.5	1.6	2. 8
Aide fournie par d'autres institutions gouvernementales	17.8	6.8	3.3	5. 2
Aide fournie par des comités de charité	6.2	3.5	2.2	4. 9
Aide humanitaire				
Aide fournie par des partis politiques	3.8	3.6	1.4	2. 5
Aide fournie par des institutions de charité	5.3	4.1	3.1	3. 6
Aide directe fournie par des pays arabes	..	1.4	0.6	2. 0
Aide fournie par des parents, des amis et des voisins	..	6.8	14.5	5. 6
Type d'assistance et les premiers soucis des ménages				
Assistance alimentaires comme	78.7	73.7	53.4	72

pourcentage de l'ensemble de l'assistance				.5
Assistance financière comme pourcentage de l'ensemble de l'assistance	20.5	15.4	20.4	11
Ménages indiquant la nourriture comme souci principal	30.9	11.1	9.4	11
				.7

TABLEAU 1 (*suite*)

Indicateurs	Mars 2001	Mai-juin 2001	Juillet-août 2001	Janvier-février 2002
Ménages indiquant l'argent comme souci principal	32.6	36.8	36.2	31
Ménages indiquant l'emploi comme souci principal	14.9	20.1	18.0	23
Ménages indiquant les soins médicaux comme souci principal	5.4	2.9	2.6	1.
Ménages indiquant la propriété comme souci principal	5.3	6.4	5.7	6.
				8

Source: PCBS, "Impact of the Israeli measures on the economic conditions of Palestinian households on the eve of Israeli incursion" (PCBS, April 2002).

Note: Les deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

Alors que sévèrement compromis par les fermetures, l'accès aux soins médicaux adéquats a été davantage aggravé par la perte du revenu et un accroissement concomitant de la pauvreté. Près de 58.7 pour cent des ménages palestiniens avaient des problèmes en rapport avec le traitement médical dus à une incapacité à payer les coûts du traitement. Encore plus, alors que 81.2 pour cent des ménages dans BGC ont été signalés comme nécessitant une forme d'assistance sociale et d'aide humanitaire, seulement 29.6 pour cent d'entre eux avaient reçu une telle aide. 72.5 pour cent du total de l'assistance et de l'aide ont été fournis sous forme de vivres et 11.6 pour cent sous forme de donations monétaire, en dépit du grand besoin d'argent comme exprimés par 31 pour cent des ménages, comparés à 11.7 pour cent qui ont indiqué que les vivres étaient leur première priorité.¹⁵

En outre, le changement des régimes nutritionnels de la population lors de la deuxième Intifada fourni un autre indicateur clé concernant l'impact nuisible de l'occupation en cours. La quantité et la qualité des aliments ont baissé au sein des ménages palestiniens de 44.4 pour cent et de 61.9 pour cent, respectivement (voir tableau 2).

¹⁵ Parmi les ménages qui ont reçu une assistance monétaire, 10.2 pour cent ont été répertoriés comme ayant reçu moins de 25\$, et 57.2 pour cent 100\$ ou moins. Idem.

TABLEAU 2. CHANGEMENT DES REGIMES NUTRITIONNELS DANS BGC PENDANT
LA DEUXIEME INTIFADA
(Pourcentage)

Indicateurs	Decreased	No change	Increased
Quantité de nourriture	44.4	54.8	0.8
Qualité de la nourriture	61.9	38	0.1
Consommation mensuelle de viande	75.5	24.3	0.2
Consommation mensuelle de fruits	74	25.7	0.4
Consommation mensuelle de lait et de produits laitiers	58	40.2	1.7

Source: BCPS, "Impact of the Israeli measures on the economic conditions of Palestinian households on the eve of Israeli incursion" (PCBS, avril 2002).

Les tableaux 1 et 2 illustrent l'étendue de la crise économique en Palestine. Etant donné leur rôle central au sein des ménages, les femmes sont particulièrement vulnérables aux douleurs et aux décès qui sont devenus la norme dans la société palestinienne.

II. LES DYNAMIQUES DE LA POPULATION

Les statistiques de la population et les modèles de ménages jouent un rôle vital dans la description des questions liées aux genres. Ce chapitre donne une idée générale des écarts entre les genres au sein de la société palestinienne à travers les indicateurs suivants: (a) la taille, l'âge et la distribution de la population, incluant les ratios des genres; (b) les taux de fertilité et de mortalité; et (c) la taille, les types et les statuts des ménages palestiniens, incluant les modèles de mariage et de divorce.

A. TAILLE, AGE ET DISTRIBUTION DE LA POPULATION

Le facteur de la population dans BGC est considéré comme une réelle ressource nationale, comblant particulièrement le manque de ressources naturelles. Quoiqu'il en soit, l'ANP fait face à un défi critique sur le plan du développement de la population, donnant à l'occupation et à ses répercussions sur le chômage et la pauvreté une prédominance claire sur les ressources naturelles disponibles. D'ailleurs, le développement humain est significativement affecté par le taux élevé de croissance de la population dans BGC, lequel est parmi les plus élevés dans le monde avec une proportion estimée à 3.7 pour cent par an entre 1995-2000. Ce taux élevé est illustré par un nombre comparativement élevé de jeunes. Dans le dernier recensement officiel des Territoires occupés, conduit au cours de la période s'étendant du 10 au 24 décembre 1997, les enfants âgés entre 0-4 ans ont représenté 47 pour cent du total de la population, alors que 3.5 pour cent de la population étaient âgés de plus de 65, voir tableau 3.¹⁶

TABLEAU 3. TAILLE, STRUCTURE DE L'AGE ET DISTRIBUTION DE LA POPULATION DANS BGC EN 1997

Cisjordanie	Taille (milliers)	Hommes	Femmes	Total	Ratio du Genre ^{b/}	
		814	786	1 600	103.6	
	Structure de l'âge (milliers)	Hommes	Femmes	Total	Ratio du Genre ^{b/}	
		0-14 ans	370	350	720	105.6
		15-64 ans	416	401	817	103.7
		65 ans et plus	28	34	62	82.5
	Distribution (pourcentage)	Urbain	Rural	Camps de réfugiés	Population des camps ^{c/}	
		46.6	47.0	6.4	26.5	

¹⁶ Au milieu de 2000, le pourcentage des enfants âgés de moins de 5 ans s'estimant à 18.5 pour cent du total de la population dans BGC. BCPS, *Population in the Palestinian Territory, 1997-2005* (BCPS, septembre 1999).

TABLEAU 3 (suite)

Bande de Gaza	Taille (milliers)	Hommes	Femmes	Total	Ratio du genre ^{b/}	
		508	494	1 002	102.8	
	Structure de l'âge (milliers)	Hommes	Femmes	Total	Ratio du genre ^{b/}	
		0-14 ans	257	246	503	104.5
		15-64 ans	238	231	469	103.0
	65 ans et plus	12	16	28	75.0	
Distribution (pourcentage)	Urban	Rural	Camps de réfugiés	Population des camps ^{c/}		
	63.5	5.4	31.1	65.1		
Total Cisjordanie et BG	Taille (milliers)	Hommes	Femmes	Total	Ratio du genre ^{b/}	
		1 332	1 280	2 602	104.1	
	Structure de l'âge (milliers)	Hommes	Femmes	Total	Ratio du genre ^{b/}	
		0-14 ans	627	596	1 223	105.2
		15-64 ans	654	632	1 286	103.5
	65 ans et plus	40	50	90	80.0	
	Distribution (pourcentage)	Urbain	Rural	Camps de réfugiés	Population des camps	
		53.1	31.0	15.9	41.4	

Source: PCBS, *Population, Housing and Establishment Census-1997 Statistical Brief* (PCBS, 10 décembre 1998).

a/ Les données concernant la Bande de Gaza et le total de la BGC n'incluent pas les parties de Jérusalem qui ont été annexées par Israël en 1967.

b/ Le ratio des genres est calculé comme étant le nombre d'hommes pour chaque cents femmes.

c/ La population des camps de réfugiés est en centaine.

1. Les projections de la population

Utilisant le sondage de 1997 comme point de départ et prenant en compte des facteurs tels les tendances de fertilité et de mortalité et le retour de 500 000 réfugiés palestiniens dans la BGC, il est prévu que la population croît à près de 5 millions en 2010 et à presque 7.5 millions en 2025 (voir tableau 4). Selon les taux actuels, la croissance de la population devrait doubler en 16 ans dans la bande de Gaza, en 21 ans en Cisjordanie et, cumulativement en 19 ans dans BGC.¹⁷

¹⁷ Mathématiquement, la population qui croît annuellement de x pour cent double en taille tous les n années, d'où $(1+x)^n = 2$.

Etant donnée que la densité de la population dans la bande de Gaza, actuellement de près de 2 816 personnes par kilomètre carrée, est déjà parmi les plus élevée dans le monde, les projections de croissance de la population peuvent seulement aboutir à un manque d'espace vital.

TABLEAU 4. LES PROJECTIONS DE LA POPULATION POUR 2000-2025
(Centaines)

Année	Cisjordanie	Bande de Gaza (BG)	Total: Cisjordanie + BG
2000	2 012	1 138	3 150
2005	2 514	1 472	3 986
2010	3 067	1 871	4 938
2015	3 517	2 241	5 758
2020	3 962	2 618	6 580
2025	4 409	2 993	7 402

Source: PCBS, *Population in the Palestinian Territory, 1997-2025* (PCBS, septembre 1999).

Ces projections de la population supposent une baisse relative du pourcentage de jeunes dans BGC au cours des prochaines 25 années avec une hausse moyenne de l'âge de 16.4 ans en 2000, à 17.8 ans en 2010, à 22.9ans en 2025. Ceci est supposé s'accompagner de baisse en 2010 du nombre d'enfants âgé entre 0-5 et 0-14 de 16.2 pour cent à 43.5 pour cent du total de la population, respectivement. Ces moyennes dans la BGC masquent des variations régionales entre la bande de Gaza et la Cisjordanie, qui sont attribuées aux taux de fertilité comparativement élevés dans la dernière région.

2. Le ratio de dépendance

Le tableau 3 révèle que la taille de la population âgée entre 15-64 ans, qui représente la population active, constitue approximativement la moitié du total de la population dans BGC, et le ratio de dépendance est actuellement de 102.1.¹⁸ Alors que ce ratio théorique indique déjà un nombre élevé de dépendants des travailleurs, le ratio actuel de dépendance économique montre beaucoup plus que le nombre substantiel de la population âgée entre 15-64 est au chômage. D'ailleurs, un ratio plus exact a besoin de prendre en compte différents facteurs, incluant le faible taux de participation des femmes à la population active; le pourcentage élevé comparativement des femmes enceintes; et les taux d'inscription aux écoles et aux universités.

¹⁸ Le ratio de dépendance est la mesure de la portion de la population qui est composée de dépendants qui sont très jeunes ou trop vieux pour travailler. Ce ratio est égal au nombre d'individus âgé entre 0-14 ans et de plus de 65 ans divisé par le nombre d'individus âgés entre 15- 64 ans.

Quoi qu'il en soit, le ratio de dépendance dans BGC est supposé baisser de son actuel niveau élevé à 86.1 en 2010 comme résultat des réductions des taux globaux de fertilité et de naissances brut. Au cours de cette période, cette baisse est supposée avoir lieu plus rapidement dans la bande de Gaza avec des baisses de 95.7 à 113.2, actuellement à 80.4 et 96.3, respectivement.

B. TAUX DE FERTILITE ET DE MORTALITE

1. Fertilité

Les niveaux de fertilité dans BGC sont parmi les plus élevés dans le monde. Ceci peut être attribué à ce qui suit : la pratique traditionnelle de mariage à un âge prématuré; le sens de la sécurité que le mariage fournit surtout dans les moments de trouble et d'agitation politique; le désir d'avoir des enfants garçons qui prévaut dans la société palestinienne; et le pourcentage élevé de femmes en âge de procréer.¹⁹

Quoi qu'il en soit, il y a certains signes qui suggèrent que les taux de fertilité ont déjà commencé à baisser au cours des dernières années. Le taux de fertilité total (TFT) dans BGC a baissé de 6.4 naissance par femme entre 1985-1989 à 6.1 naissances en 1995 et 6.0 naissances en 1997.²⁰ Cette baisse peut largement être attribuée à une hausse du niveau de l'éducation, particulièrement parmi les femmes, et à un accroissement du nombre de femmes dans la population active. Il y a des différences entre la bande de Gaza où le TFT est actuellement de 6.9 naissances par femme comparé au niveau enregistré de 5.6 naissances par femme en Cisjordanie.²¹

Egalement, le taux de naissance brut qui avait commencé à baisser au milieu des années 70, s'est accru sévèrement après le déclenchement de la première Intifada en 1987 et atteint un niveau de 46.7 et 54.7 pour cent pour 1000 en 1990 en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, respectivement. Le taux de naissance brut a commencé à baisser après la mise en place de l'ANP en 1994 et, en 1997 a été estimé à 41.2 et 45.4 pour 1 000 en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, respectivement, totalisant 42.7 pour cent pour 1000 en CBG.²²

En outre, les améliorations des conditions de santé, particulièrement de la santé de procréation, couplées à une hausse de l'utilisation des techniques de planification

¹⁹ En 1997, les femmes âgées entre 15-49 ans représentaient 43.4 pour cent du total des femmes en dans BGC. PCBS, *Population, Housing and Establishment Census-1997 Statistical Brief* (PCBS, 10 décembre 1998).

²⁰ Le taux total de fertilité mesure la moyenne du nombre d'enfants nés au cours de la vie reproductive de la femme.

²¹ PCBS, *Palestinian maternal and child health: a qualitative national survey* (PCBS, July 2000).

²² Idem.

familiales ont joué un rôle au niveau de la diminution des niveaux de fertilité. En 1996, le pourcentage des femmes en CBG qui utilisaient un moyen de contraception quelconque était de 65.7 parmi les femmes mariées et de 45.2 pour cent parmi toutes les femmes.²³ En dépit de ce progrès au niveau des taux de fertilité, les jeunes sont supposés représenter le pourcentage le plus élevé de la population palestinienne en CBG au cours des prochaines trois décennies.

2. Mortalité

En général, le taux de mortalité dans les Territoires Occupés est considéré faible comparé aux autres taux du monde arabe et des pays développés. En 1997, le taux brut de mortalité en CBG était approximativement de 4.8 pour 1 000 et supposé chuter à 3.55 en 2010 et à 3.26 en 2025.²⁴

La baisse du taux de mortalité infantile (TMI) a été plus considérable, chutant de 35.2 décès pour 1,000 en 1985-1989 à 27.3 pour 1,000 en 1990-1994.²⁵ De même, le taux de mortalité maternelle (TMM) en CBG, qui représente la troisième cause principale de décès parmi les femmes en âge de procréer, a baissé de 60-80 pour 100,000 naissances en bonne santé en 1997, avec un taux en Cisjordanie, excluant Jérusalem, légèrement plus élevé que dans la bande de Gaza.²⁶ Les niveaux de mortalité, particulièrement le TMI, sont supposés décroître graduellement au cours des prochaines décades, entraînant de cette façon une hausse de l'espérance de vie pour les deux sexes.

C. LES MENAGES PALESTINIENS

1. Les types, les tailles et les têtes des ménages

Les liens sociaux et de parenté relient les membres des ménages palestiniens entre eux. Alors que 74.0 pour cent des ménages palestiniens étaient des ménages biologiques en 1997, contre 69.4 pour cent en 1995, le reste soit 26 pour cent consistant en l'extension familiale des ménages et, à un moindre degré, en des

²³ Idem.

²⁴ PCBS, *Population in the Palestinian Territory, 1997-2025* (PCBS, septembre 1999).

²⁵ Alors que le TMI est marginalement plus élevé pour les nouveaux-nés garçons à 30.3 pour 1,000 comparé à 24.0 pour 1,000 pour les nouveaux-nés filles, la situation est inversée en terme de mortalité post-natale (1-11 mois d'âge) avec des taux de 10 décès garçons et 12 décès filles pour 1,000. Cet écart entre les genres pourrait être attribué au différentiel de soin en faveur des petits garçons. PCBS, *Palestinian maternal and child health: a qualitative national survey* (PCBS, juillet 2000).

²⁶ Le TMM est plus grand pour la tranche d'âge 15-19 ans avec 104 cas pour 100,000, qui souligne le lien entre la mortalité maternelle et la grossesse prématurée à travers un mariage précoce. Barghouti, M. and Lennox, J. "Health in Palestine: potential and challenges" (the World Bank, mars 1997).

ménages composés ou formés d'une seule personne. Quoi qu'il en soit, en dépit de la baisse du nombre des ménages biologiques et de la diminution graduelle de la taille des ménages, qui chuta de 7.0 en 1995 à 6.4 membres en 1997, la taille moyenne du ménage demeura significativement large due aux taux de fertilité élevés.²⁷

Les femmes sont à la tête de 9.5 pour cent et de 8.0 pour cent des ménages privés de Cisjordanie et de la bande de Gaza, respectivement, une moyenne de 9.0 des ménages en CBG. Cette différence régionale a été attribuée aux différences de la structure des ménages et à l'espérance de vie des femmes marginalement élevée en Cisjordanie comparées à leurs homologues dans la bande de Gaza. Avec une taille moyenne de 4.1 membres, de tels ménages sont typiquement plus petits que ceux à la tête desquels se trouvent des hommes, lesquels représentaient une moyenne de 6.6 en 1998.²⁸ Encore plus, les ménages à la tête desquels se trouvent des femmes ont tendance à résulter du décès ou de l'émigration du chef de famille mâle ou, dans une moindre mesure, comme conséquence du divorce.

2. Mariage et divorce

En 1997, la moyenne d'âge des célibataires au moment du mariage en CBG était de 25.4 ans pour les hommes et de 21.5 pour les femmes, voir tableau 5.²⁹ Le sondage de 1997 a mis en relief un lien entre le niveau d'éducation et l'âge du premier mariage de l'individu. La moyenne d'âge des individus ayant accompli leur éducation tertiaire était de 27 ans pour les hommes et de 24 ans pour les femmes, comparée à des moyennes nationales de 23 ans et de 18 ans, respectivement. Ces moyennes d'âge nationales comparativement faibles, particulièrement par égard à l'âge de la femme, soulignent le phénomène d'un mariage précoce qui prévaut en CBG. La moitié de la population féminine mariée de CBG avait 18 ans ou moins. En d'autres termes, 29 pour cent des femmes mariées l'ont été avant d'avoir 18 ans, dont 4 pour cent avait 15 ans ou moins. Par contraste, un pourcentage modeste de 1 pour cent des hommes de moins de 18 ans était marié.³⁰

En 1999, le taux brut du mariage était de 8.4 pour 1,000 dans les Territoires Occupés; et le taux brut du divorce s'élevait à 1.2 pour 1,000.³¹

²⁷ Pendant cette période, la taille du ménage a chuté de 6.6 à 6.1 en Cisjordanie et de 7.8 à 6.9 dans la bande de Gaza. PCBS, *Population, Housing and establishment Census - 1997 Statistical Brief* (PCBS, 10 décembre 1998).

²⁸ Idem.

²⁹ Le préfixe "célibataire" fait référence à la méthode de comptabilisation de la moyenne d'âge de la personne au moment du mariage.

³⁰ Le phénomène du mariage précoce est plus fort dans la bande de Gaza qu'en Cisjordanie où 25 pour cent et 17 pour cent des femmes étaient respectivement mariées avant d'avoir eu 18 ans. Idem.

³¹ Approximativement deux tiers des divorces étaient enregistrés après moins d'un an de mariage.

TABLEAU 5. MOYENNE D'AGE DES CELIBATAIRES AU MARIAGE EN 1997
(Années)

Cisjordanie	Moyenne d'âge lors du premier mariage	Hommes 24	Femmes 18
	Moyenne de l'âge individuel lors du mariage	Hommes 25.9	Femmes 22.0
Bande de Gaza	Moyenne d'âge lors du premier mariage	Hommes 22	Femmes 18
	Moyenne de l'âge individuel lors du mariage	Hommes 24.5	Femmes 20.8
Total Cisjordanie + Bande de Gaza	Moyenne d'âge lors du premier mariage	Hommes 23	Femmes 18
	Moyenne de l'âge individuel lors du mariage	Hommes 25.4	Femmes 21.5

Source: PCBS, *Population, Housing and Establishment Census - 1997 Statistical Brief* (PCBS, 10 décembre 1998).

III. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Ce chapitre réexamine la situation des femmes palestiniennes dans le contexte de développement socio-économique dans les domaines suivants: (a) participation politique; (b) le travail et l'économie; (c) la pauvreté; (d) l'éducation; Les droits viles et les droits de l'Homme; et (f) la santé.³²

A. PARTICIPATION POLITIQUE

1. *Contexte*

Comme leurs homologues engagées dans des luttes nationalistes dans d'autres régions du monde, les femmes palestiniennes sont entrées dans la vie publique à travers leurs rôles dans la résistance nationale, passant de certaines formes de protestations politiques telles les manifestations de rue, les sit-in et les pétitions, à des participations plus organisées au sein de partis politiques et de la prise de décision politique. Quoi qu'il en soit, un réel débat concernant la participation politique des femmes est apparu avec la culmination d'un véritable et juste processus de paix et la concomitance d'une mutation du mouvement de résistance à l'édification d'une nation. Spécifiquement, il y a un besoin d'assurer que les femmes ont fait leur entrée formelle au sein des institutions politiques et pris un grand rôle au niveau du processus de la prise de décision de création d'un éventuel Etat palestinien.

Historiquement, la fin des guerres ou des révolutions nationales tendent à marquer la fin de la participation politique active des femmes qui sont de nouveau empêchées d'intégrer la chose publique et sont pressenties à reprendre leurs corvées domestiques telles l'éducation des enfants et la gestion du ménage.

Pour les femmes palestiniennes, la lutte pour la libération a été inextricablement liée à la lutte nationale pour l'autodétermination. Dans la pratique, le nationalisme a fourni aux femmes palestiniennes une base légitime de céder certains rôles traditionnels et d'assumer des activités à l'extérieur de la maison. Cette participation était conduite par une prise de conscience que certaines expériences pourraient être inestimables et pourraient conforter leurs positions à l'avenir sur les scènes social et politique. Par conséquent, jusqu'en 1997, approximativement, 23 pour cent du personnel administrative des organisations caritatives en CBG sont des femmes, et les plus larges et les plus efficaces des organisations populaires étaient dirigées par des femmes.

Depuis la conférence de paix pour le Proche-Orient (Madrid, 30 octobre 1991), communément connu comme étant la Conférence de Madrid pour la Paix, les femmes

³² Alors que la plupart des analyses présentées dans ce chapitre datent d'avant la première Intifada, certaines analyses sont tirées de l'étude d'Abu-Nahleh, L. et al. "Towards gender equality in the Palestinian Territories; a profile of gender relations" (SIDA, août 1999).

palestiniennes avaient été actives dans leur préparation à des rôles de leaders et de décideurs et pour l'édification de l'infrastructure du futur Etat palestinien. Cette préparation impliqua l'acquisition et la maîtrise de nouvelles qualifications pour compléter celles acquises à travers l'expérience de la première Intifada.

En outre, l'ANP a été généralement hostile à promouvoir une approche participative à l'édification de la nation. En effet, la nature des accords d'Oslo, avec une forte focalisation sur les questions de sécurité plutôt que sur la participation publique, s'est souvent traduite par un contrôle des citoyens. D'ailleurs, une telle exclusion officielle a été ajoutée à une non définition de la citoyenneté et des droits légaux des citoyens.

Cette exclusion, qui est intervenue à un moment critique du processus d'édification de la nation, pose un sérieux défi aux efforts visant à implanter et développer une véritable démocratie en CBG. En 1991, par exemple, les comités techniques relatifs à l'infrastructure créés par l'OLP, comprennent seulement 6 femmes d'un total de 300 personnes nommées.³³ En plus, lorsque l'ENP a été établie et a assumé le contrôle de CBG, seulement deux femmes ont été désignées à des postes de responsabilité, nommément, au poste de ministre et de sous-secrétaire; et il y a avait seulement 30 femmes d'un total de 240 directeurs généraux dans 15 ministères. La question de l'inégalité des genres au sein des cadres supérieurs a été soulevée par le mouvement des femmes palestiniennes lors du débat national sur la loi électorale. Dans ce contexte, deux propositions avaient été présentées au Conseil législatif palestinien comme suit; consacrer aux femmes un quota déterminé, sauvegardant ainsi la participation de la femme; formuler un système électoral dans le cadre duquel les membres élus de chacun des deux sexes ne peut totaliser moins d'un tiers du nombre total des membres. Ces propositions ont été par la suite rejetées par l'ANP, qui ne peuvent s'accommoder, selon elle, d'un réel système démocratique système.

2. Ecart des genres au niveau de la participation politique

La société civile en CBG a évolué progressivement dans une direction pluraliste comme la population cherchait des alternatives démocratiques pour contrer le régime d'oppression de l'occupation. Cette répression, particulièrement pendant la première Intifada, encouragea la société palestinienne à chercher des alternatives démocratiques et un modèle de participation du gouvernement qui diffère largement des modèles centralisés et bureaucratiques qui prévalent dans le monde arabe. Dans ce contexte, le mouvement féministe palestinien joua un rôle-clé au niveau de la promotion de programmes d'égalité des genres et de la mobilisation de l'opinion publique, en focalisant sur les qualifications, le leadership et la démocratie à travers des campagnes et des ateliers de travail dans l'ensemble de CBG. Alors que ces nouvelles formes de participation et de représentation ont bénéficié aux individus et à la capacité du

³³ Ces nombres ont augmenté par la suite atteignant 66 femmes d'un total de 336 membres après la création du Comité Technique des Affaires de la Femmes (CTAF).

mouvement féministe, ces efforts avaient été sérieusement entravés par les problèmes de centralisation et de népotisme.

Les écarts majeurs des genres au niveau de la participation politique inclus ce qui suit:

(a) L'inégalité des genres sur l'arène politique prévalait avant la création de l'ANP. A la fin de 1996, les femmes représentaient un pourcentage modeste de 7.5 pour cent de 744 membres du Conseil National Palestinien (CNP), l'organe représentatif de l'OLP. Au sein de l'OPL, seulement 3 de 100 membres du Conseil Central sont des femmes, et il n'y a pas de femmes parmi les 16 membres du Comité Exécutif;

(b) de Même, la participation des femmes au leadership des partis politique est extrêmement limitée et s'élève à: 11.6 pour cent du Comité Central du Front Populaire Pour la Libération de la Palestine, deux femmes au sein du bureau politique de ce parti; 19 pour cent du Comité Central de Fida, l'Union Démocratique Palestinienne; 19 pour cent du Comité Central du Front Démocratique pour la Libération de la Palestine; 5 pour cent du Comité Central du Fatah, qui est de loin le plus large et le plus influent des factions politiques et le principal parti au pouvoir; Après les accords d'Oslo, le Conseil Révolutionnaire du Fatah a été élargi à 22 nouveaux membres parmi lesquels figuraient une seule femme;

(c) Alors que plusieurs femmes ont joué des rôles importants pendant la Conférence de paix de Madrid et par la suite pendant les négociations publiques, les femmes ont été largement exclues du processus crucial des pourparlers de paix et de ses conséquences;

(d) Pendant les élections du Conseil Législatif Palestinien de janvier 1996, seulement 35 de 672 candidats étaient des femmes, cinq d'entre elles ont été élues, et deux devinrent ministres à différentes périodes;³⁴

(e) Etant donné comparativement la récente création des institutions gouvernementales et l'irrégulier et graduel processus de formulation de nouvelles politiques, les questions d'intégration des genres aux politiques est au stade initial.

3. Initiatives et opportunités

L'édification d'un nouvel Etat Palestinien offre des horizons pour un accroissement de la participation publique aux structures exécutives, législatives et judiciaires. Encore plus, une nation nouvellement établie fournit de rares opportunités

³⁴ Seulement 19 pour cent du personnel des différents ministères de l'ANP sont des femmes dont 52 pour cent travaillent au sein des services de nettoyage de la réception et du secrétariat, reflétant le statut bas de la plupart des femmes employées dans les ministères.

pour promouvoir et lier les agendas de la démocratie et des genres, assurant une citoyenneté active à travers une gouvernance démocratique, participative et responsable. Ce lien vital peut-être soulevé par différents acteurs, comprenant les femmes au sein des partis, le mouvement féministe palestinien, les ONG et les autres unions et associations concernées par les Droits de l'Homme et les questions de développement socio-économique.

Quoi qu'il en soit, les leçons tirées de la période de transition sous les accords d'Oslo montrent que les mouvements pour activer la citoyenneté impliquent naturellement le renforcement des femmes au sein des parties politiques et exigent le développement d'agendas clairs qui concilient la participation et les droits de la femme avec les besoins basiques économique et de développement de la société palestinienne.

Les élections municipales, qui avaient été reportées pendant la période transitoire, pourraient fournir une opportunité idéale pour les candidats femmes afin de soulever les besoins des communautés locales et de lier ces besoins aux questions des genres. Dans ce contexte, le mouvement féministe palestinien avait fait campagne pour un quota de 30 pour cent pour ces élections.

(a) *Le mouvement féministe palestinien*

Le mouvement féministe palestinien a rédigé La Charte des Femmes en 1993, qui essentiellement a dessiné les grandes lignes de l'équivalence des genres et a fourni une vision civile des Droits de la femme et terme de justice, démocratie, égalité et développement. Dans ce contexte, la Charte a adopté la Convention sur l'élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'encontre des Femmes (CEDAW),³⁵ et a appelé à ce qui suit; (a) une protection totale des droits à l'égalité dans les domaines de l'éducation, du travail, de la propriété intellectuelle et de la participation politique, incluant le processus de prise de décision; (b) la fin des législations discriminatoires à l'encontre des femmes; (c) la protection légale contre les violences familiales et les restrictions de la liberté de mouvement de la femme; et (d) le droit de transférer la citoyenneté à l'époux, ressortissant étrangers et aux enfants.

Le mouvement féministe palestinien, qui souffre régulièrement des pratiques opprimantes de l'occupant, fait face actuellement à des crises organisationnelles et structurelles. Par conséquent, il y a un souci justifié que le mouvement puisse être affaibli à tel point qu'il devient incapable d'influer les politiques officielles relatives aux besoins des deux genres et du développement stratégique. Cette faiblesse pourrait à son tour avoir un impact défavorable sur les Droits et les aspirations des femmes palestiniennes.

³⁵ CEDAW, qui a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979, comprend 30 articles définissant ce qui constitue une discrimination à l'encontre des femmes, et établissant un agenda destiné à une action nationale pour mettre un terme à de telles discriminations.

(b) *La Direction des Genres pour la Planification et le Développement*

Dans le souci de répondre aux besoins de l'égalité des genres à un niveau national, la Direction des Genres pour la Planification et le Développement (DGPD) a été créée en 1996 au sein du Ministère de la Planification et la Coopération Internationale. Les eux principaux objectifs de cette direction sont d'entraîner les femmes employées aux ministères, et d'établir des départements pour les femmes dans les divers ministères de l'ANP. Quoi qu'il en soit, en dépit du dernier objectif, les questions relatives aux femmes tombent d'une manière générale sous la supervision du Ministère des Affaires de la Femme, dont le ministre est le directeur intérimaire de la DGPD. La concentration des questions des genres au sein d'un ministère séparé pourrait isoler la femme et accroître sa marginalisation.

B. MAIN D'ŒUVRE ET ECONOMIE

1. *Contexte*

L'économie de CBG a été profondément modelée par les politiques économiques d'Israël. Durant la période 1967-1992, les politiques économiques d'Israël ont permis une relative liberté de déplacement de la main d'oeuvre et des biens entre Israël et la CBG alors qu'elles a imposé des restrictions au commerce des Palestiniens avec le reste du monde. Encore plus, dans le souci de stimuler les produits israéliens, des restrictions majeures ont été imposées aux produits agricoles, manufacturiers et industriels palestiniens. Ces politiques ont été balancées par un minimum de développement du secteur public en CBG et ont donné lieu à un substantiel déséquilibre du commerce avec Israël, une dramatique régression dans le secteur agricole, et une croissance limitée dans les secteurs manufacturier et industriel. Durant cette période, plus de 40 pour cent de la main d'oeuvre palestinienne travaillaient en Israël, et représentaient plus de 30 pour cent du PNB.

Cette situation s'empira significativement suite à la mise en place de la politique de fermeture par Israël, initiée en 1987 pendant la première Intifada et intensifiée au cours de la guerre du Golfe en 1991. Etant donnée la presque constante fermeture de CBG et des restrictions imposées aux mouvements de la main d'oeuvre et des biens vers Israël, le flux mensuel de la main d'oeuvre vers Israël chuta de 120,000 en 1992 à moins de 25,000 en 1996, ce qui causa une baisse du PNB de 35 pour cent, et les taux de chômage de monter en flèche à 39 pour cent et 24 pour cent dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, respectivement. Le contrôle macroéconomique permanent par Israël de l'économie palestinienne a empêché la création d'alternatives viables au marché israélien de la main d'oeuvre palestinienne. L'emploi alternatif a été largement limité au secteur public, particulièrement aux organismes de sécurité et service civil.³⁶ En plus, plusieurs stratégies de développement ont été mise au point par l'ANP pour

³⁶ L'emploi dans le secteur public représente actuellement approximativement 18 pour cent de la main d'oeuvre.

attirer les investissements directs étrangers (IDE), y compris la création de zones industrielles aux frontières de CBG et Israël. Quoi qu'il en soit, ces stratégies avaient été sévèrement empêchées par les politiques de sécurité défavorables d'Israël et l'absence d'environnement légal sain pour encourager les investisseurs potentiels.

Encore plus, les tendances démographiques actuelles à moyen terme en CBD devraient exercer une pression supplémentaire et substantielle sur l'économie palestinienne. Étant donné les taux de fertilité élevés et le fait que 47 pour cent de la population est âgée de moins de 15 ans, la main d'œuvre est en train de croître actuellement à un taux annuel de près de 6 pour cent. Ce qui se traduit par près de 4,600 nouveaux chercheurs d'emploi tous les mois. Par conséquent, un demi million d'emplois devrait être créés simplement pour maintenir l'emploi à ses niveaux actuels.

2. Les écarts des genres dans la main d'œuvre et l'économie

Alors que dans d'autres régions, il y a une prise de conscience du fait que les investissements dans l'emploi féminin a un impact positif profond sur le développement économique et humain de la société, ce lien est toujours mal compris par les faiseurs de la politique en CBG. Ces faiseurs de la politique perçoivent les questions de l'emploi féminin en terme de droits plutôt que comme facteur essentiel pour mettre en place une planification économique saine.

(a) Le chômage

Il y a des obstacles structurels majeurs à l'entrée des femmes dans la vie active officielle. Sa participation n'a pas excédé 12 pour cent du total de la main d'œuvre en 1995.³⁷ En 2001, ce taux diminua encore plus à 10,4 pour cent, ce qui peut être attribué largement aux répercussions de la seconde Intifada. Encore plus, alors que les données montrent que les femmes sont plus que les hommes demandeurs d'emplois et de ce fait leurs demandes excèdent l'offre sur le marché du travail, elles passeraient quatre fois plus de temps que leurs homologues mâles à la recherche d'emploi.

En 2002, le taux de chômage des femmes a atteint une moyenne approximative de 17 pour cent du total de la main d'œuvre féminine, comparé à 33,5 pour cent du taux de chômage de leurs homologues hommes. Cette disparité donne une idée de la taille limitée de la main d'œuvre féminine.

(b) L'emploi par secteur

³⁷ Ce taux est plus faible dans la Bande de Gaza, soit approximativement 8 pour cent.

Près de 27 pour cent des femmes actives sont employées dans le secteur de l'éducation, qui représentent le secteur le plus dominé par les femmes parmi les secteurs formels en CBG. Toutefois, les femmes dans ce secteur sont recrutées dans les cycles primaires et sont généralement confinées dans certaines besognes. En plus des disparités des salaires sur base du genre en faveur des employés mâles, les enseignantes sont généralement moins bien rémunérées que les employés dans d'autres professions requérant moins de qualifications.

Approximativement 15 pour cent des ouvrières femmes sont employées dans le secteur du textile, qui représente le seul domaine de la production industrielle avec une participation féminine. Cette industrie devient de plus informelle et basée sur un travail effectué à la maison.

Alors que les femmes représentent une large partie de la main d'œuvre agricole et 29 pour cent des femmes actives, la majorité fait des travaux non payés au sein de la famille. En dépit de leurs droits légaux d'hériter un terrain, peu de femmes le revendiquent actuellement. En plus, les femmes continuent d'avoir peu accès aux entraînements et orientation agricoles, ainsi qu'aux coopératives et plans de commercialisation agricoles.

5 pour cent des femmes actives sont employées dans le secteur public contre 12 pour cent pour les hommes. Cette disparité est principalement due au fait que le domaine qui a connu la plus importante croissance au sein de l'ANP est celui de la police et des services de sécurité. Ce domaine avait créé plus d'opportunités de travail pour les hommes.

Plus de 8 pour cent travaillent dans le secteur de la santé, le reste étant établi à leur propre compte. Ceux-ci représentent 14 pour cent et 8 pour cent d'employées femmes en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, respectivement.³⁸

(c) *Statut de l'emploi*

En 2001, les salaires des femmes représentaient 75 pour cent de ceux de leurs homologues mâles. Encore plus, 31 pour cent des femmes employées en Cisjordanie travaillaient comme une main d'œuvre familiale non salariée, principalement dans le domaine de l'agriculture, contre 7 pour cent d'hommes employés sous les mêmes conditions. Ce taux était considérablement faible dans la Bande de Gaza, s'élevant à 6 pour cent d'employées femmes. Ce qui peut être attribué à l'étroitesse significative du secteur agricole.

3. *Initiatives et opportunités*

³⁸ Approximativement 99 pour cent des affaires tenues par des femmes sont des entreprises employant une seule personne.

En dépit du fait que le contexte structurel des politiques et des programmes visant à créer des emplois pour les femmes soit restreint, il y a de grandes opportunités de travail dans les circonstances actuelles. Les plus importantes parmi ces opportunités sont comparativement l'attitude ouverte et positive de la société à l'égard du travail des femmes à l'extérieur du ménage, et le désir fondamental des femmes de trouver des opportunités de travail. Par conséquent, il y a un besoin vital d'établir des plans pour la création d'emplois, particulièrement pour les groupes des nouveaux diplômées des collèges et des universités. Dans ce contexte, des projets à grande échelle pour la création d'emplois tel celui de Gaza Industrial Estate (GIE) ont besoin d'être analysés et intégrés aux programmes d'entraînement et de placement destinés aux femmes.

En dépit de l'existence de nombreux programmes d'octroi de crédit et d'entraînement pour les PME, les femmes ne représentent qu'un faible pourcentage des emprunteurs et ne bénéficient en général que de petits prêts. Ainsi il y a un besoin de remédier à ce déséquilibre et de promouvoir les femmes entrepreneurs dans les communautés locales, encourageant les femmes mariées ayant des enfants et une éducation primaire de générer des revenus et de contribuer à l'économie nationale. Une telle participation a été paradoxalement facilitée par la détérioration des standards de vie depuis que de nombreuses familles conservatrices et des épouses ont été contraintes d'accepter la notion de femme au travail.

C. LA PAUVRETE

1. *Contexte*

En 1997, 23 pour cent des ménages palestiniens vivaient sous le seuil de la pauvreté et 14 pour cent de ménages vivaient dans une pauvreté abjecte.³⁹ L'incidence de la pauvreté était deux fois plus forte dans la Bande de Gaza avec 38 pour cent comparée à 16 pour cent en Cisjordanie. D'ailleurs, il y avait des différences significatives entre les régions avec des taux de pauvreté élevés dans le sud de Gaza de 51 pour cent, et 24 pour cent et 28 pour cent à Hébron et Jénine, respectivement, en Cisjordanie. Dans le sondage conduit par BCPS en janvier-février 2002, 66.5 pour cent des ménages palestiniens ont été trouvés vivant sous le seuil de pauvreté de 2\$ par jour.⁴⁰

Les facteurs les plus importants de la pauvreté sont facilement identifiables, comprenant l'héritage de l'occupation militaire et la dépossession, les conflits et instabilité politique, les restrictions élevées sur les marchés du travail, et une économie

³⁹ La Commission Nationale pour l'Eradication de la pauvreté (CNEP), *National Poverty Report, 1998* (Ministère pour la Planification et la Coopération Internationale, 1998).

⁴⁰ BCPS, "Impact of the Israeli measures on the economic conditions of Palestinian households on the eve of Israeli incursion" (BCPS, avril 2002).

dépendante et distordue. Quoi qu'il en soit, sont moins évidents les effets de la pauvreté chronique sur l'offre et la demande de la main d'œuvre, les prix, les produits et les services, la présence et l'absence de subventions et de biens publics, et d'environnement politique. Ces facteurs ont un impact direct sur les capacités humaines de la population, et influent la composition et la formation des familles, comprenant les statuts, les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes.

Principalement, il existe deux programmes formels d'assistance sociale, nommément, le Ministère des Affaires Sociales qui sert la population en CBG, excluant Jérusalem; et l'UNRWA qui sert la population réfugiée. Ces programmes sont destinés aux membres les plus pauvres de la population et visent à offrir certaines aides urgentes, ils ne fournissent cependant pas suffisamment d'assistance pour une sortie de la profonde pauvreté.⁴¹ Alors que les réseaux familiaux sont les principaux piliers du support social des ménages palestiniens, en raison particulièrement de l'insécurité au sein de la société palestinienne et l'absence ou l'inadéquation des aides publiques, les faits montrent qu'un tel support est irrégulier dans le meilleur cas de figure favorisant les bénéficiaires mâles.

La détérioration de la situation économique en CBG depuis les accords d'Oslo, particulièrement les chocs économiques causés par les fermetures, ont placé la crise du chômage des hommes au centre de l'agenda de l'ANP, marginalisant ainsi la crise de pauvreté chez les femmes. Alors que le Plan de Développement Palestinien (PDP) de 1998 recommande aux autorités de "mettre en oeuvre tout ce qui leur est possible de faire afin d'assurer un réseau de sécurité sociale aux plus pauvres et aux plus démunis", le PDP n'accorde pas suffisamment d'attention à la nature de la pauvreté aux facettes multiples, et aux groupes sociaux vulnérables et aux questions de genres.⁴²

2. Les écarts entre les genres dans la pauvreté

Les écarts entre les genres et la pauvreté sont liés dans un cercle vicieux ainsi les inégalités contribuent à la pauvreté et la pauvreté contribue aux inégalités entre les deux sexes. Par conséquent, il y a un besoin urgent d'adopter des politiques, qui prennent en considération une approche basée sur les droits des genres afin d'alléger la pauvreté, et sont orientées spécifiquement vers les femmes pauvres. Ceci est particulièrement essentiel du fait que les femmes sont enclines à avoir un accès limité

⁴¹ Un individu reçoit un maximum de 96 NS par mois, ou 23\$, alors que le seuil de la pauvreté est de 418 NS et 343 NS pour la misère. Hilal, J. et el-Malki, M. "Etude sur le Rôle des Organisations Non-Gouvernementales dans l'Aide accordée aux Pauvres" (en arabe) (Institut pour la Recherche sur la Politique Economique de la Palestine (MAS) No. de l'Etude 14-0020, septembre 1997).

⁴² *Le Plan Palestinien de Développement 1998-2000* (ANP, 1998).

aux ressources et aux avoirs, qui font d'elles des personnes moins avantagées sur le plan financier que les hommes.⁴³

D'ailleurs, alors que les ménages à la tête desquels se trouvent des femmes représentés 8 pour cent du total des ménages palestiniens en 1997, ces ménages constituent un pourcentage substantiel de 25.6 pour cent de ménages pauvres. Parmi ces femmes, 60 pour cent étaient des veuves, 15 pour cent des divorcées, et 13 pour cent des séparées. L'incidence la plus élevée sur la pauvreté a été repérée au sein des ménages, comptant plus de dix membres, soit 32 pour cent, et au sein des ménages comptant un seul membre, soit 28 pour cent.

3. Initiatives et opportunités

L'ANP de la communauté des donateurs ont commencé à aborder la question de la pauvreté d'une façon plus sérieuse et plus méthodologique. Les programmes de recrutement, de sécurité sociale et des réseaux de sûreté sociale devraient prendre en considération les besoins les circonstances et les intérêts des hommes et des femmes dans les différentes situations. Il y a des opportunités pour développer des approches et des programmes aux multiples facettes, composant avec les spécificités des deux sexes, particulièrement à la lumière de l'intégration des questions de genres dans la politique générale à un niveau international.

D. L'EDUCATION

Alors que l'égalité des genres et l'intégration des genres a été pris plus au sérieux par le Ministère de l'Education que par les autres ministères, entraînant comparativement un réduction de l'écart entre les genres dans ce secteur plus que dans les autres domaines, cette victoire des femmes au niveau de l'éducation ne s'est pas traduite par des améliorations pour les femmes au sein de la force active et la vie publique. Le secteur de l'éducation fait face à un défi majeur, consistant en une mutation des questions des égalités entre les genres d'un niveau quantitatif à un niveau qualitatif si on veut que cette mutation puisse contribuer à des changements réels et effectifs au niveau des rôles et des responsabilités assumés par les deux sexes.

Les écarts entre les genres dans l'éducation

Le taux global d'alphabétisation pour les hommes et les femmes est estimé à 91.5 pour cent et 77 pour cent, respectivement. Il n'y a pas d'écart distinct entre les genres au niveau des taux de scolarisation des filles et des garçons dans les tranches d'âge des 6-11 et 12-14 ans, avec un taux de 90.7 pour cent pour les garçons et 91.6 pour cent pour les filles, et de 89.2 pour cent pour les garçons et de 90.9 pour les filles, dans les tranches d'âge respectives. Les écarts entre les genres apparaissent dans les

⁴³ Moins de 10 pour cent des femmes possèdent des propriétés alors que presque la moitié d'entre elles possèdent des bijoux vendables comme principal avoir.

classes supérieures. Dans la tranche d'âge des 15-17 ans, 63.7 pour cent des filles sont scolarisées comparés à 67.4 pour cent des garçons alors que 5 pour cent des filles et 6.7 pour cent des garçons âgés de 18 ans et plus sont scolarisés.

Cet écart entre les genres est plus aigu dans l'enseignement technique au niveau du cycle secondaire au sein duquel les filles représentent un pourcentage modeste de 13 pour cent du total des inscriptions et sont portées à opter pour des études d'infirmier et de commerce. Les jeunes femmes dans les écoles communautaires représentent 60.7 pour cent du total des inscriptions et 42.5 pour cent du total des inscriptions dans les huit universités de CBG. Alors que ces taux sont encourageants, les différences entre les genres par régions et domaines de spécialisation sont moins encourageants. Compte tenu de la politique d'orientation des étudiants vers les voies académiques, et techniques ou industrielles, les opportunités pédagogiques sont devenues sévèrement limitées, en particulier pour les filles qui sont largement encouragées d'opter pour des branches littéraires. Ce qui limite leurs opportunités au sein de la force active.⁴⁴

De même, les taux d'écart entre les genres relatifs à l'abandon des études tendent à s'élever proportionnellement au niveau de l'éducation, commençant par une parité entre garçons et filles à 2.4 pour cent dans le cycle primaire, et s'élevant à 8 pour cent pour les filles et 6.1 pour cent pour les garçons dans le cycle secondaire.⁴⁵ Cette disparité des genres résulte de différents motifs dictant l'abandon des études. Alors que les garçons typiquement arrêtent leur scolarisation à la recherche d'un emploi pouvant assurer un revenu à la famille pendant les moments de difficultés financières, les filles en général laissent tomber l'école pour un mariage précoce.

E. LES DROITS LEGAUX ET LES DROITS DE L'HOMME

Le mouvement féministe palestinien a émergé de la période de transition avec un solide éveil et une expérience grandissante dans le traitement des questions légales du point de vue de l'égalité des genres. Dans le contexte de la réforme légale, un programme relatif aux questions des genres a été développé et ratifié conformément au processus parlementaire. Quoi qu'il en soit, il y a un besoin de formuler et d'implanter une stratégie globale quant à la législation sur le statut personnel.

Les initiatives pour l'égalité des genres dans le cadre de la loi peuvent seulement réussir par un renforcement du système légal palestinien et de la capacité d'un corps judiciaire autonome, ainsi que par la promotion de la souveraineté de la loi et des droits de l'homme. La Déclaration d'Indépendance de la Palestine du 15

⁴⁴ Un modeste pourcentage de 5.7 pour cent des ingénieurs diplômés étaient des femmes.

⁴⁵ Les taux les plus élevés ont été repérés à Jénine, estimés à 12 pour cent pour les filles et 11.6 pour cent pour les garçons, et à Jérusalem est avec des taux représentatifs de 12 pour cent et de 11 pour cent.

novembre 1988 confirme dans ses dispositions l'égalité entre les femmes et les hommes. Plus encore, la loi constituante de CBG prohibe la discrimination sur base des genres;⁴⁶ stipule que l'un des parents peut accorder la citoyenneté à sa progéniture; et établi l'âge de mariage à 15 ans pour les filles et 16 ans pour les garçons.⁴⁷ Dans ce contexte, 4 pour cent du total des femmes s'étaient mariées alors qu'elles avaient 15 ans ou moins,⁴⁸ et la polygamie est sanctionnée sans notification préalable de l'épouse actuelle ou de celle qui va le devenir.⁴⁹

Les organisations palestiniennes pour les droits de l'homme ont lutté pour la formulation de nouvelles stratégies visant à promouvoir les droits de l'homme et la souveraineté de la loi avec un arrière plan complexe de tensions politiques. Ces organisations avaient cherché à attirer l'attention sur les abus de l'ANP et de ses nombreux organismes de sécurité et de la police, soulignant les violations continues par Israël des droits de l'homme palestinien, en l'occurrence la torture et le mauvais traitement infligés aux détenus, les arrestations arbitraires, la confiscation illégale des terres, et les restrictions imposées à la liberté de mouvement et aux droits de résidence à Jérusalem. Par conséquent, ces organisations ont rarement abordé les questions des genres et des droits de la femme. De même, alors que les ONG concernées par les questions des genres avaient traité les violations des droits de l'homme par Israël, elles s'étaient rarement battues pour les questions épineuses des droits de l'homme et de la souveraineté de la loi sous l'ANP.

Les questions de la citoyenneté et des droits des citoyens sont devenues graduellement pressantes avec la consolidation progressive du nouvel Etat de Palestine. En CBG, la citoyenneté, plutôt qu'un droit acquis à la naissance, est souvent négociée sur base de transactions quotidiennes dans le cadre desquelles les revendications s'accompagnent de pratiques préférentielles en défaveur des femmes, des pauvres et des marginalisés. Dans ce contexte, le statut des réfugiés palestiniens au Liban constitue un défi critique. Placés la femme et la plupart des membres de la société palestinienne au centre de la lutte pour une citoyenneté équitable est l'obstacle majeur pour la prochaine période.

1. Les écarts des genres au niveau des droits légaux et des droits de l'homme

⁴⁶ La loi constituante, qui se base sur la Charia comme principale source de législation, prohibe également la discrimination basée sur la religion, l'opinion politique, l'ethnie et la race.

⁴⁷ Ceux-ci représentent les ages légaux pour le mariage en Cisjordanie. A Gaza, l'âge minimum pour le mariage avec le consentement d'un juge est légalement établi au moment de la puberté, alors que la majorité légale est établie à 17 ans pour les femmes et 18 ans pour les hommes.

⁴⁸ BCPS, *Population, Housing and Establishment Census - 1997 Statistical Brief* (BCPS, 10 décembre 1998).

⁴⁹ La proportion de mariage polygame est comparativement faible, soit 4 pour cent du total des mariages.

Alors que l'époux est en mesure de divorcer unilatéralement sa femme, la forme la plus commune du divorce est celui du divorce par consentement mutuel. Dans cette forme de divorce, la femme renonce à ses droits financiers dans le but d'obtenir le divorce de son époux. Les initiatives de réformes légales se sont concentrées sur l'abolition du divorce unilatéral et le renforcement des revendications de la femme, en l'occurrence le droit de tutelle des enfants et de ses droits de support d'ordre financier.

Sous l'actuelle loi sur la succession, la fille est en droit d'hériter la moitié de la part du garçon. Quoi qu'il en soit, la plupart des filles renoncent à ce droit dans le but de maintenir le support social de la famille et des alliés. Alors que la Stratégie Nationale des femmes recommande la garantie "des droits légaux des femmes à la sécurité sociale et à l'héritage", cet aspect n'a pas fait jusqu'à présent l'objet de campagnes méthodologiques.⁵⁰

En dépit de certains gains à travers des amendements apportés à la loi du travail, principalement l'extension du congé de maternité devenu conforme aux critères internationaux, les lois du travail en vigueur ne couvrent pas d'une façon adéquate le travail informel, ainsi que le travail dans les secteurs agricole et domestique, qui inclus le travail dans les entreprises familiales. Ce dernier domaine représente un marché de travail où la femme est représentée dans de grandes proportions. Plus encore, la législation en vigueur ne porte pas sur les entreprises employant plus de cinq employés.

Alors que le mouvement féministe palestinien a sensibilisé et mobilisé, avec succès, en faveur de l'obtention des femmes du passeport palestinien - pour elles-mêmes et pour leurs enfants - sans la permission d'un tuteur mâle, il n'y a pas de législation nationale régissant la citoyenneté et les droits des citoyens.

En 1995, les femmes comptaient pour approximativement 11 pour cent et 29 pour cent d'avocats et d'étudiants en droit en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, respectivement. Cette proportion est appelée à s'accroître étant donné l'inscription des femmes à un taux encourageant de 42 pour cent dans la nouvelle école de droit à l'Université al-Qods, de Jérusalem. Quoi qu'il en soit, au cours des cinq dernières années, seulement deux juges avaient été des femmes et, encore plus, les femmes magistrats ne sont pas acceptées par la Charia et le droit ecclésiastique qui, respectivement régissent le statut personnel des communautés musulmanes et chrétiennes.

Alors que des sondages récents ont identifié des violences domestiques comme un sérieux problème en CBG, la plupart des femmes ayant répondu se sont montrées hésitantes à porter formellement plainte. Par conséquent, les statistiques sur crimes

⁵⁰ L'Union Générale des Femmes Palestiniennes (UGFP), *The National Strategy for the Advancement of Palestinian Women* (GUPW).

existants ne reflètent pas les données adéquates sur la violence à l'encontre des femmes. D'ailleurs, les femmes utilisent des lignes rouges spécialement conçues pour être conseillées au sujet de questions relatives au viol, à l'inceste et à d'autres formes de violence.

2. *Initiatives et opportunités*

Il y a un nombre important d'initiatives et d'opportunités au niveau des droits légaux et des droits de l'homme, incluant ce qui suit: (a) renforcer le processus de paix, en inscrivant les questions des genres au centre des dossiers importants des pourparlers et, en accordant un intérêt particulier aux problèmes des réfugiées et à leurs droits, au droit de regroupement familial, et aux problèmes de résidence à la-Qods; (b) lier les droits des femmes à ceux du citoyen dans le contexte de développement; (c) promouvoir et sensibiliser afin de promulguer des législations qui régissent les questions relatives aux genres, notamment la promulgation d'une loi sur la famille; (d) traiter les besoins des femmes pauvres, en renforçant les lois sur la sécurité sociale et la protection sociale ainsi que l'octroi de garanties légales dans les secteurs informel, domestique et agricole.

F. LA SANTE

1. *Contexte*

En 1994, le Ministère palestinien de la Santé a pris en charge les services de santé en CBG, qui relevaient précédemment de la responsabilité des forces d'occupation. Ces services montraient de sérieuses déficiences au niveau de l'infrastructure, des services et des ressources dues à une insuffisance des investissements dans ce secteur et à des années de négligence. Par exemple alors que la population a doublé au cours des dernières 25 années, le nombre de lits dans les hôpitaux gouvernementaux est resté le même. Pendant les années d'occupation militaire, les ONG palestiniennes et les associations caritatives ont joué un rôle-clé au niveau du traitement de cette faiblesse.⁵¹

Ce mouvement de santé naissant a développé une approche centrée sur les services de soins primaires. Une approche qui a été intégrée dans une étape ultérieure aux politiques de santé palestinienne, même si ceci n'a pas toujours été suffisamment répercuté dans le budget. Six ans avant la conclusion des accords d'Oslo, les ONG ont doublé le nombre de leurs services de santé primaires, amorçant des initiatives de développement dans le secteur de la santé féminine et de la santé de procréation. Ces initiatives se sont développées en 1995 avec la création de la direction de santé de la femme et de développement au sein du Ministère de la Santé.

⁵¹ Dans ce contexte, UNRWA a servi et continue de servir comme fournisseur majeur de services de santé aux réfugiés palestiniens enregistrés de CBG et des autres régions.

Le Ministère de la Santé avait enregistré un déficit de 60 pour cent en 1995 et continue de faire face à des contraintes financières majeures qui affectent sa capacité à gérer et développer des programmes de santé, à fournir un support matériel, et à accorder une priorité à la santé de la femme et à la santé de procréation. En plus, les restrictions imposées au déplacement par la fermeture des frontières ont profondément affecté la communication et la coordination au sein du système de santé et l'accès du public aux services, particulièrement aux soins spécialisés dans les hôpitaux de Jérusalem Est. L'assurance santé gouvernementale couvre actuellement près de 39 pour cent de la population, principalement les fonctionnaires du secteur public et les ouvriers en Israël. En ce qui concerne ces derniers, une telle couverture est obligatoire.

Au cours de la dernière décennie, les programmes de planning familial et de la santé de procréation ont été développés rapidement pour répondre et traiter la question des taux de fertilité élevés en CBG. Alors que ces programmes accordaient généralement un intérêt aux droits de la femme, ils ont largement sous-estimés le lien solide entre la taille de la famille et de tels facteurs socio-économiques comme les stratégies de survie dans un contexte d'instabilité; les conflits et incertitudes économiques; le rôle des genres et les responsabilités des hommes et des femmes; et l'absence ou l'inadéquation des services sociaux. Ces facteurs socio-économiques ont besoin d'être proprement traités à un niveau social dans le but d'aborder les déterminants de la fertilité comme la préférence des enfants garçons et le mariage précoce des filles.

2. Les Ecart des genres au niveau de la santé

Selon le sondage officiel de 1997, la connaissance des femmes de méthodes de contraception est très élevée et dépasse 98 pour cent. 31 pour cent des femmes utilisent des méthodes de contraception modernes, ce pourcentage s'accroît atteignant 45 pour cent lorsque les moyens de contraception traditionnels y sont inclus.⁵² Un total de 20 pour cent des femmes enceintes n'ont pas reçu de soins prénatals, et 80 pour cent d'entre elles n'ont pas reçu de soins post natals. Alors que 90 pour cent des naissances en 1996 ont eu lieu dans un service de santé, les médecins spécialisés et les sages-femmes ont assisté à quelques 60 pour cent de ces accouchements en Cisjordanie et à 34 pour cent dans la bande de Gaza.⁵³

Les problèmes de l'environnement contribuent à créer des problèmes de santé au sein de la famille, particulièrement auprès des enfants, et accroître les tensions exercées sur la maîtresse de la maison. Ces problèmes comprennent l'insuffisance et

⁵² BCPS, *Population, housing and Establishment Census - 1997 Statistical Brief* (BCPS), 10 décembre 1998).

⁵³ L'Interruption volontaire de la grossesse est illégale et les statistiques concernant ce sujet ne sont pas disponibles.

la pollution des eaux sous-terraines dans la Bande de Gaza, et la défaillance du réseau de canalisation et de conduits dans les régions rurales en Cisjordanie.⁵⁴

En 1995, approximativement 40-50 pour cent des femmes interviewées dans le cadre d'un sondage sur la santé mentale ont été répertoriées comme souffrant de détresse psychologique, particulièrement de dépression, de désordre somatique, et de comportement obsessionnel d'agressivité.⁵⁵

En 1992, 55 pour cent des cas de cancer parmi les femmes palestiniennes sont en rapport avec le système de procréation.⁵⁶ Il n'y a pas de données fiables concernant le SIDA et les maladies transmissibles sexuellement.⁵⁷

Alors que les femmes représentent un taux d'invalidité élevé d'ordre congénital, génétique et natale, les hommes représentent un taux d'invalidité d'ordre général encore plus élevé, soit 2.302 pour 100,000 chez les hommes comparé à 1,802 pour 100,000 chez les femmes. Encore plus, les hommes ont tendance à souffrir d'invalidités dues à des blessures causées par des accidents et des conflits. Quoi qu'il en soit, l'écart entre les genres concernant l'invalidité mérite des investigations plus poussées afin de savoir si la négligence est un des facteurs des décès prématurés.⁵⁸

En 1996, il y avait seulement deux femmes gynécologues diplômées opérant dans la Bande de Gaza en dépit du fait que les femmes préfèrent les femmes gynécologues aux hommes médecins en gynécologie.

3. Initiatives et opportunités

Il y a un besoin d'adopter une approche holistique qui tiennent compte des besoins de santé de la population dans un contexte plus large de violence et de conflit, particulièrement en termes d'impacts différents sur les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Cette approche à multiples facettes des genres et de santé devrait porter sur les aspects légaux, sociaux et économiques en CBG.

Encore plus, les programmes de planning familial devraient être considérés dans un contexte plus large des droits et de la santé de procréation, avec une référence

⁵⁴ Un pourcentage modeste de 2 pour cent des ménages en Cisjordanie sont dotés de réseaux de canalisations et de conduits.

⁵⁵ Sansur, R.M. *Environment and development prospects in the West Bank and Gaza Strip* (Bethlehem University, 1995).

⁵⁶ Barghouti, M. and Jenkinson, J. "Health in Palestine: potential and challenges" (the World Bank, March 1997).

⁵⁷ Un total de 24 cas de SIDA ont été répertoriés au cours de la période 1987-1992.

⁵⁸ BCPS, *Women and Men in Palestine: Trends and Statistics* (BCPS (Gender Unit), 1998).

spécifique aux questions de la population relatives au contexte politique, social et économique de la société palestinienne.

Les programmes et politiques palestiniens de santé initiés par l'ANP, UNRWA et les ONG ont commencé à agir au-delà de la gestion de la santé primaire de la femme dans le cadre de la santé de la mère et de l'enfant, une perspective prédominante dans les années quatre vingt. Alors qu'un nombre de questions a commencé à être intégrées au sein de programmes officiels et, dans une moindre échelle la dispensation de services, incluant la ménopause et la santé des adolescents, les écarts des genres demeura au niveau des services de santé et du statut. Ainsi, il y a un besoin pressant pour les décideurs en matière de politiques et les fournisseurs de services de renforcer ces initiatives en cours et de les lier à la santé de procréation et aux droits.

RÉFÉRENCES

- General Union of Palestinian Women (GUPW), "Draft document of principles of women's rights", GUPW, Jerusalem, August 1994.
- Hammami, R. "Labor and economy: gender segmentation in Palestinian economic life", *Palestinian Women: A Status Report No. 4*, Women's Studies Program, Birzeit University, 1997.
- Jad, I. "From salons to popular committees: the Palestinian women's movement, 1919-1989", *Intifada: Palestine at the Crossroads*, J. Nassar and R. Heacock eds., Praeger Press, New York, 1990.
- Johnson, P. "Social support: gender and social policy in Palestine", *Palestinian Women: A Status Report No. 5*, Women's Studies Program, Birzeit University, 1997.
- Khader, A. *The Law and Women's Future* (in Arabic), Women's Center for Legal Aid and Counselling, Jerusalem, 1998.
- Kuttab, E. and Bargouti, R., "The impact of armed conflict on Palestinian women" (UNIFEM, 2002).
- Moors, A. *Women, Property and Islam: Palestinian Experiences, 1920-1990*, Cambridge University Press, Cambridge, April 1996.
- Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), *Labor Force Survey: Main Findings (October 1996 - January 1997)*, PCBS, May 1996.
- Office of the United Nations Special Coordinator in the Occupied Territories (UNSCO), "Report on economic and social conditions in the West Bank and Gaza Strip, Spring 1999", UNSCO, 1999.
- Women's Center for Legal Aid and Counselling (WCLAC), *Towards equality: an examination of the status of Palestinian Women in existing law*, R. Shehadeh ed., WCLAC, Jerusalem, 1995.